

LA GAZETTE

Lumichonne

Juin 2025
n°20



**CHANGEMENT
DE DATE**

**CHANGEMENT DE DATE DU REPAS D'AUTOMNE
OFFERT AUX SENIORS DE 65 ANS ET PLUS :
DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025
(à la place du dimanche 28/09/2025)**

**FERMETURE ESTIVALE
DE LA MAIRIE
ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Les bureaux seront fermés au public
pour les vacances d'été :
du Vendredi 1^{er} août au Vendredi 22 août inclus.
(permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00)

LE MOT DU MAIRE

Chères Lumichonnes,
Chers Lumichons,

En cette période où l'été tout proche et la perspective des vacances viennent réjouir notre quotidien, il est agréable de penser à nos manifestations festives :

- À commencer, même si nous n'en sommes pas les organisateurs, par le cinquantenaire de la création de l'association sportive de Lumes ce 14 juin au stade Jean-Pierre Frérot.

Dans ce numéro de votre Gazette, un article est justement consacré à la naissance du club en 1975.

- La fête patronale, les 05 et 06 juillet, dans sa traditionnelle organisation.

- Comme chaque année, nous aurons ensuite grand plaisir à nous retrouver nombreux au stade le 13 juillet pour partager un moment convivial et détendu autour d'un repas champêtre.

- Et puisque cet événement local est très apprécié, nous avons décidé de lui ajouter, fin août, une suite sous la forme d'un apéritif dinatoire au même endroit et dont les détails vous seront proposés un peu plus tard dans la saison.

Cependant, vous l'avez vu tout au long de ce mandat, les moments de réjouissances et d'échanges n'occulent en rien la nécessité et la volonté de poursuivre le travail pour améliorer,

dans la mesure de nos possibilités, la vie à Lumes.

Ainsi la seconde phase des travaux de sécurisation de la route départementale 33 touche à sa fin et vous avez évidemment remarqué que la double écluse et les feux tricolores sont désormais opérationnels.

Quant aux projets, en cours ou sur le point de démarrer, soulignons que votre conseil municipal travaille depuis plusieurs mois sur les différents aménagements qui rendront les environs du stade Jean-Pierre Frérot plus accueillants et vivants.

Un parcours de santé d'environ 600 mètres, agrémenté d'agès simples et agréables à utiliser, sera réalisé dans les prochains mois sur la grande prairie qui borde la voie SNCF.

Nous accordons aussi notre attention aux amateurs de pétanque qui pourront, dans quelque temps, pratiquer leur sport favori sur un terrain nouvellement aménagé.

Pour la joie des petits, nous avons prévu de créer une aire de jeux à proximité des tables de pique-nique de la halte fluviale.

Enfin, la circulation devant être modifiée dans la rue Madoulet, la rue du Puits et l'allée des Jonquilles, je voudrais rappeler ici que des réunions avec les habitants concernés seront organisées où chacun pourra s'informer et faire part de son opinion.

Je vais terminer par vous souhaiter un bon été et de bonnes vacances pour celles et ceux qui ont la chance d'en profiter.

Olivier PETITFRERE

SOMMAIRE

P. 1	Le mot du Maire
P. 2	Courses Lumes Courir
P. 3	Fête Patronale
P. 4-5	Fête Champêtre
P. 6	Coupures de presse
P. 7	Accueil de Loisirs : été Horaires été commerçants Cours informatique
P. 8 à 13	Rencontre avec 2 lumichons
P. 14	Associations
P. 15	Stop aux nuisibles Gym douce
P. 16	Permanences «Mutuaplus» Informations diverses

CORRIDA LUMES

SAMEDI 5 JUILLET

**PRIMES POUR LES 3 PREMIERS
HOMMES/FEMMES**

**NOUVEAU
PARCOURS DE
8KM**



**RÉCOMPENSE AU MEILLEUR DÉGUISEMENT SUR
LE THÈME « C'EST LES VACANCES »**



**DÉPART 18H30
COURSE ENFANTS 16H30**

INSCRIPTIONS WWW.LEDOSSARD.COM

INSCRIPTION COURSE ENFANTS jusqu'au 03/07/2025

www.ledossard.com ou mairie de Lumes



Programme

BIENVENUE
A LA
FETE
FORAINE

SAMEDI 5 JUILLET

14h00

Ouverture de la fête.

16h30

Course enfants (voir page 2).

18h30

Départ de la **Corrida** (voir page 2).

avec ensuite la remise des prix de ces 2 courses.

21h30 à 2h30

Bal animé par DIGIDANCE SONORISATION.

2h30

Fermeture de la fête.

DIMANCHE 6 JUILLET

14h00

Ouverture de la fête.

17h00 à 19h00

Spectacle

21h00 à minuit

Bal

animés par
DUO NOSTALGIE
sur la Place
Pol Renard

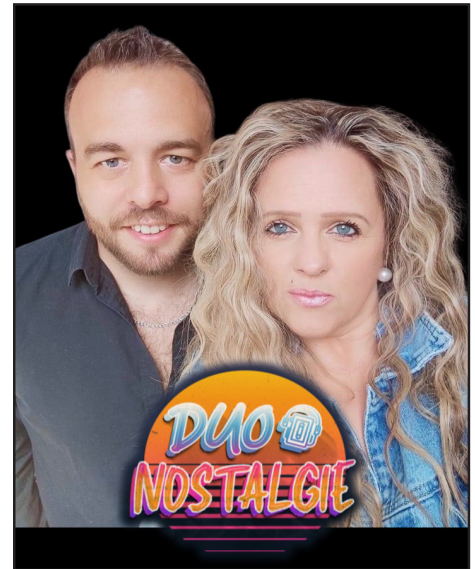
23h00

Feu d'artifice

tiré par PYRO CREATION.

minuit

Fermeture de la fête.



LUNDI 7 JUILLET

13h30

Inscriptions au **concours de pétanque** au stade J-P FREROT
organisé par la Boule Lumichonne, ouvert à tous.

14h00

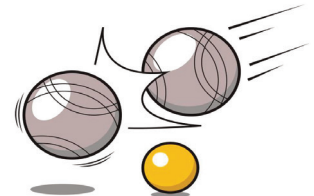
Ouverture de la fête.

14h30

Début du concours de pétanque.

21h00

Fermeture de la fête.



La buvette sera tenue les samedi et dimanche par L'Association Lumes Courir

AU PROGRAMME DE LA FETE CHAMPETRE

du 13 JUILLET 2025

au stade Jean-Pierre FREROT



13h30

Inscriptions pour le concours de pétanque
organisé par la Boule Lumichonne, ouvert à tous.



14h30

Début du concours de pétanque.

15h00 à 18h00

Animations diverses pour les enfants
proposées par l'Association Génération Nounous
(voir page suivante).



15h00 à 19h00

Structure gonflable de chez Loomy Land.



à partir de 20h00

Repas champêtre (bon de réservation sur
la page suivante).

21h30

Distribution des lampions.



22h15

Retraite aux flambeaux dans les rues du village.

23h30

Feu d'artifice tiré par PYRO CREATION.



22h00 à 3h00

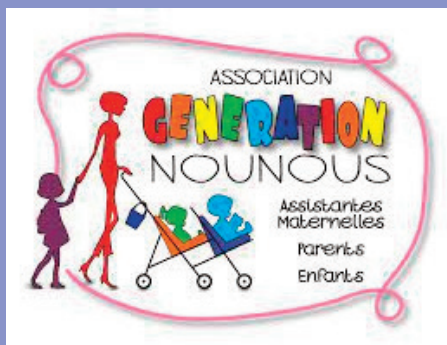
Traditionnel petit bal
avec TROPIC MUSIC.



3h00

Fermeture de la buvette
et de la fête champêtre.

**LES ANIMATIONS SONT OUVERTES A TOUS
ET GRATUITES POUR LES ENFANTS**



propose aux enfants :

DES JEUX DIVERS GEANTS SPECIAL KERMESSE

Goûter offert à chaque enfant + récompense pour tous.

MENU

REPAS CHAMPETRE

ADULTE 20 €

Apéritif

Jambon à la broche

ou

Gigot à la broche

accompagné de pommes
de terre en sauce

- Pain / Fromage -

- Dessert -

- Café -

ENFANT 8 €

- Nuggets -

- Frites -

- Glace -

- 1 boisson -

Les tickets repas pourront être retirés
de 14H30 à 20H00
au stade J-P FREROT.



BON DE RESERVATION (dans la limite des places disponibles)

Festivités du 13 juillet 2025

(Coupon à remettre au secrétariat de la mairie de Lumes. Date limite : 04/07/2025)

Règlement à l'ordre de **FESTI LUMES à la réservation.**

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Nombre de personnes :
- Adulte JAMBON A LA BROCHE : / ____ / x 20,00 € = €
- Adulte GIGOT A LA BROCHE : / ____ / x 20,00 € = €
- Enfant (- de 12 ans) : / ____ / x 8,00 € = €

Total = €

En cas d'intempérie, les repas seront à emporter.

CIRCULATION

Préparez-vous à un mois et demi de travaux sur l'A34

LUMES À partir de ce lundi 12 mai, la portion d'autoroute de l'A34 entre Lumes et Donchery sera en travaux. Bretelles fermées, circulation... On fait le point.

ALEXANDRE PENARD

Ce sont de longs travaux qui attendent les automobilistes ardennais sur l'A34. Pour une durée d'un peu plus d'un mois et demi, la portion d'autoroute entre Lumes et Donchery sera en travaux, entraînant de nombreuses modifications de circulation.

Comme précisé par la DIR Nord (Direction interdépartementale des routes), ce sont des travaux de rénovation qui auront lieu, du 12 mai au 30 juin. Le montant de l'investissement s'élève à 3 100 000 euros. Ils concerneront la portion entre Lumes et Donchery, a priori uniquement dans le sens Charleville-Sedan.

PLUSIEURS BRETelles FERMÉES

En effet, depuis plusieurs jours, seul ce sens de circulation est accompagné de panneaux d'information, avec notamment plusieurs bretelles qui fermeront dès le 13 mai. On aura la neutralisation de la voie de gauche puis basculement de la circulation dans le sens opposé sur environ 8 km au niveau de la commune de Villers-Semeuse ainsi que la fermeture de la bretelle d'insertion n°8 (Villers-Semeuse) depuis la D764. Pour la déviation, il faudra poursuivre sur la RD 764, faire demi-tour au giratoire puis prendre la bretelle d'insertion n°6 de l'A34 en direction de Sedan et retrouver l'itinéraire souhaité.

La DIR Nord évoque aussi la fermeture des sorties des échangeurs n°7 en direction de Lumes et n°6 en direction de Vigneaux-Bois. La déviation à suivre vous amènera à poursuivre sur l'A34 et sortir à l'échangeur n°5



Trois bretelles seront inaccessibles dans le sens Charleville-Sedan. A.P.

en direction de Donchery pour y faire demi-tour afin de reprendre l'A34 en direction de Charleville-Mézières et retrouver l'itinéraire souhaité. Concernant la fermeture des bretelles d'insertion n°7 depuis la D33 et n°6 depuis la D105, la déviation consistera à prendre l'A34 en direction de Charleville-Mézières puis prendre la sortie n°8 en direction de Villers-Semeuse pour y faire demi-tour et retrouver l'itinéraire souhaité.

Contactée, la DIR Nord a confirmé ce dispositif cette année encore, avec la neutralisation de la voie de gauche sur environ 9 km à partir de la commune de Donchery. Selon la zone, la vitesse sera abaissée à 110, 90, 70, 50, 80 puis 50 km/h. ■

VERS UNE CIRCULATION SUR UNE SEULE VOIE

L'année passée, un chantier avait commencé début mai sur le

Lumes

Des feux tricolores installés sur la route départementale



La nouvelle signalisation, à l'entrée de Lumes au niveau du lieu-dit Le Globe, vise à sécuriser et fluidifier la circulation des véhicules.

Ce vendredi 16 mai, les travaux de voirie et de sécurisation en entrée de Lumes du côté du lieu-dit Le Globe sont entrés dans leur dernière phase. Une signalisation au sol a été posée au niveau de l'accès du parc d'activités.

Pour limiter la vitesse

L'entreprise Hélios a posé un enduit projeté, bleuté, à base de résine. Il permet de délimiter une zone de vigilance sur une intersection délicate. Le dispositif s'accompagne de feux tricolores, eux-mêmes munis de détecteurs qui visent aussi à réguler au mieux la fluidité de la circulation.

La sécurisation routière en traversée de village constitue en effet un

axe de travail de la municipalité, qui est confrontée à un trafic soutenu et une vitesse excessive. Cette dernière touche de travaux vient compléter la récente mise en place d'un système d'écluse avec alternat des véhicules permettant de casser la vitesse, et un marquage au sol qui a été complètement revisité.

La prochaine étape est programmée en 2026, avec une nouvelle phase de travaux sur le secteur Le Globe côté Romery. ●

Accueil des vacances

L'accueil de loisirs est ouvert du 7 juillet au 29 août (fermé du 4 au 17 août) avec des activités sur le thème de l'Amérique latine. L'équipe d'animation proposera diverses sorties et ateliers ainsi qu'un séjour mini camp (à partir du 29 juillet).



Retrouvez toutes les informations et dossiers d'inscriptions sur le site internet de la commune (rubrique *Vivre à Lumes / Garderie, cantine & accueil de loisirs / accueil des vacances*)

Accueil périscolaire et mercredis récréatifs



Les dossiers d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2025-2026 seront disponibles sur le site internet de la commune (rubrique *Vivre à Lumes / Garderie, cantine & accueil de loisirs / accueil des mercredis ou cantine*) début juillet.

Pour toute communication, merci de vous adresser à : aldelumes@gmail.com

TRANSPORTS SCOLAIRES : BUS ET SNCF

Votre enfant peut bénéficier des transports scolaires pour l'année scolaire 2025-2026. Retrouvez l'ensemble des documents sur le site internet de Lumes, rubrique : les services d'Ardenne Métropole.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est à votre service dans les locaux du secrétariat de la mairie du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

VOS COMMERCANTS CET ÉTÉ



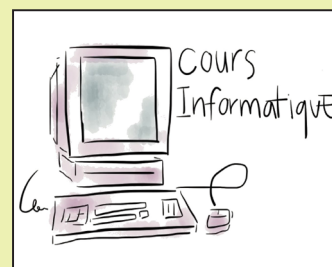
SALON DE COIFFURE SKULPTURE
Fermeture du lundi 28 juillet
au dimanche 17 août.



LOOMYLAND : de 10 heures à 22 heures
Ouvert tous les jours sans exception.
Entrée gratuite pour les enfants de 18h30 à 19h30,
si repas sur place.



BOULANGERIE BONOTTI
Fermeture du dimanche 24 août
au dimanche 14 septembre



Si vous êtes intéressés par une initiation à l'informatique ou profiter de séances de perfectionnement, des cours pourraient être organisés à la rentrée dans les locaux au-dessus de la bibliothèque.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la mairie.

PERMANENCES DES ELUS

La prochaine permanence des élus aura lieu le mardi 2 septembre de 18h30 à 19h30 dans la salle de conseil municipal. Pas de permanences durant les mois de juillet et d'août.
Pour rappel : les dates sont affichées sur le panneau lumineux et publiées sur le site internet.

L'association sportive de Lumes : une cinquantenaire dynamique !

La Gazette Lumichonne a pris la bonne habitude de se pencher sur l'histoire du village et en 2025 les cinquante ans d'existence de l'Association Sportive de Lumes (ASL) nous offrent l'opportunité non pas de retracer cinq décennies (1975-2025) mais de mettre un coup de projecteur sur la genèse du club et de rendre hommage à quelques personnalités qui n'ont compté ni leur temps, ni leur énergie pour sa réussite.

Nous voici au début des années 70.

Les gamins du village ont découvert à la télévision, désormais présente dans beaucoup de foyers, les exploits des hollandais volants de l'Ajax d'Amsterdam. Ces footballeurs aux cheveux longs et au jeu révolutionnaire ont remporté la coupe des clubs champions trois fois de suite entre 1971 et 1973.

A Lumes, il n'y a pas de club à cette époque et les adolescents, petits et grands, ont pris l'habitude depuis les années soixante d'évoluer sur le « terrain du curé », une sorte de pâture à deux pas de l'église, dotée de buts en bois. Le lieu n'est pas aux dimensions et pas vraiment clairement tracé mais les parties y durent des heures et se terminent souvent à la tombée du jour.



Les jeunes au terrain du curé en 1968

En haut de gauche à droite : X – JP. Ré – M. Muller – JF. Géraud – D. Odienne – JP. Ré – les frères Décombis (Michel, Guy et Jacques) – D. Noël.

En bas de gauche à droite : P. Bois – P. Brulet – TH. Marcheras – P. Muller – JL. Ledoux – P. Viers – D. Oliveira.

Des talents s'y développent et, faute d'une association locale, ces jeunes partent jouer dans les villages voisins, parmi lesquels Villers-Semeuse, Saint-Laurent, Flize ou Novion-sur-Meuse.

Et puis, il y a aussi la place Pol Renard, choisie à d'autres moments quand les joueurs sont moins nombreux. Evidemment, l'environnement est moins propice au grand dévouement et à la totale liberté qui caractérisent le « terrain du curé », ce qui n'empêche pas toute cette juvénile énergie de se concrétiser par de nombreux carreaux cassés, en particulier sur le bâtiment de l'école maternelle et primaire.

Ces petits aléas parviennent aux oreilles des membres du conseil municipal et, à cette prise de conscience qu'il serait bon d'avoir un espace où occuper la jeunesse locale, s'ajoute bientôt le récit des succès d'une bande de lumichons, baptisés « Antoine Brothers ».

A l'image de cette époque, le café du village est un endroit d'échanges et de réunions joyeuses où il est de coutume de se retrouver pour partager des parties de baby-foot, de flipper ou de billard. Les propriétaires du bar, Suzanne et Jean-Claude Antoine, sont dynamiques et encouragent la création, vers 1972, d'une équipe de sixte, composée la plupart du temps de Patrick Brulet, Guy Gérard, Polo Ré, Régis Lecomte, Jean-Michel et Armand Hennequin. Ces garçons disputent les tournois estivaux de sixte et font honneur à la commune et à leur sponsor, gagnant plusieurs compétitions dans la région, ce qui, immanquablement, donne lieu à des fêtes dignes de ces années insouciantes. En toutes circonstances, ils s'en tirent avec les honneurs, ne s'inclinant que de justesse à Vrigne-aux-bois contre une équipe où figurait René Charrier, gardien de l'équipe de France, Ivica Osim, extraordinaire international yougoslave et le phénoménal Mustapha Dahleb.

Les tournois de sixte



*En haut : P. Brulet – P. Ré – G. Gérard – A. Hennequin – R. Lecomte – JM Hennequin.
En bas : R. Jacquier – TH. Marcheras – JP. Ledocq – JC. Antoine – G. Brulet.*



*En haut : P. Brulet – D. Oliveira – A. Hennequin – P. Ré.
En bas : G. Gérard – JM. Hennequin – J. Brée.*

Mais, dans la liste des événements précurseurs, n'oublions pas le traditionnel match des « vieux contre les jeunes » qui, chaque été durant la fête foraine, rassemble tous les passionnés de ballon rond. Et revenons à notre conseil municipal où, sous l'égide du maire Henri Rolet, deux conseillers municipaux, Michel Gerbault et Jean-Claude Hureaux vont s'impliquer pour que l'AS Lumes vienne au monde.

Nous les avons rencontrés.

LA GAZETTE Lumichonne

L'envie de construire cette association s'est imposée à vous parce que vous constatiez le manque d'une structure et d'une opportunité pour les jeunes du village. Cependant et les personnes qui fréquentent le stade Jean-Pierre Frérot ne s'en rendent pas toujours compte, absolument tout était à faire.

JC. Hureaux : « En 1975, année de naissance du club, il n'y avait rien, à part des bonnes volontés et des intentions louables .Je me rappelle que notre maire, Henri Rolet, a immédiatement adhéré au projet. »

M.Gerbault : « Cette aventure témoigne d'un climat d'entraide et d'une période où chacun mettait la main à la pâte en fonction de ses aptitudes, de ses relations professionnelles ou amicales. Ainsi, les pères des futurs joueurs et leurs amis devinrent dirigeants du jour au lendemain car il fallait tout inventer et tout construire ».

LA GAZETTE Lumichonne

Il n'y avait pas de terrain. Comment avez-vous choisi le site actuel ?

M.Gerbault : « Nous avons d'abord pensé aux aiseements communaux mais il est vite apparu qu'il ne serait pas simple d'organiser des matches en haut du chemin de La Corde. Puis, grâce à Jean-Marie Munch, un habitant passionné de sport, l'idée d'utiliser la grande pâture entre la voie SNCF et la Meuse, a pu se concrétiser. Cette parcelle privée, bientôt acquise par la commune, n'avait rien d'une pelouse et lors du premier traçage du terrain, un samedi de 1975, tous les bénévoles réalisèrent le chemin à accomplir : transformer un pré à vaches en terrain de football ».

LA GAZETTE Lumichonne

Vous avez encore en mémoire tous ces Lumichons qui se rassemblèrent pour transformer le projet en une belle aventure.

JC. Hureaux : « Le premier président, pendant une année, fut Bernard Marcheras. Puis il transmet le flambeau à Michel Gerbault qui occupa le poste pendant 17 ans. Moi-même, je fus secrétaire de l'association pendant 15 ans et Michel Charpentier, le directeur de l'école des garçons, se révéla un remarquable trésorier ».

M.Gerbault: « Une véritable équipe de dirigeants vint s'ajouter aux membres du bureau. Je pense à André Bujeau, Bernard Brulet, Alain Claudot, René Hallot, Jean-Claude Denis et d'autres. Grâce à Bernard Marcheras, Michel Odienne devint l'entraîneur de l'équipe première et fit un excellent travail.

LA GAZETTE Lumichonne

Une fois le terrain tracé par les bénévoles et ensemencé en pelouse par Monsieur Ané, bien des choses restaient à faire, n'est-ce pas ?

M.Gerbault : « Nos premiers vestiaires obtenus au triage, étaient tout simplement un wagon SNCF. C'était un wagon de fret en bois, très rustique. On y installa des bancs et tout le monde était content ! Un peu plus tard, néanmoins, Gérard Samyn, un habitant du village, réussit à nous fournir auprès de son entreprise, les plaques de béton qui servirent à la construction des vestiaires actuels. Nous comptons beaucoup sur la débrouille et sur le relationnel.

De mon côté, ayant appris que la société Deblaye cessait son activité, je m'arrangeai pour récupérer les poteaux et barrières dont nous avons besoin pour notre main courante. Je me rappelle que c'est Yvon Bujeau, le fils d'André, qui nous aida à installer l'éclairage sur le terrain d'entraînement avec des grands poteaux récupérés auprès des PTT.

Comme mon métier me permettait de rencontrer des chefs d'entreprises dans les Ardennes, j'utilisais de temps à autre cette opportunité pour leur demander de nous offrir des jeux de maillots. Bref, nous bénéficions avec enthousiasme des capacités et de la générosité de chacun. L'amitié était un moteur efficace ».

LAGAZETTE Lumichonne

A propos des maillots de l'ASL, il me semble que le choix de la couleur n'est pas le fruit du hasard.

M.Gerbault : « En effet, les jeunes footballeurs du village admiraient Johan Cruyff et l'équipe de Hollande, finaliste de la coupe du monde 1974. C'est donc tout naturellement que la couleur orange s'imposa. Nous avions avec les Denis Oliveira, Patrick Bois et d'autres, nous aussi, nos « hollandais » aux cheveux longs ».

JC. Hureaux : « Puisque nous parlons des jeunes du village, il me semble important de dire que nous avons mis en place très vite des équipes dans les jeunes catégories. C'était en quelque sorte le mandat non écrit donné par le conseil municipal. Il fallait offrir à nos enfants, qui à l'époque ne passaient pas des heures sur un téléphone portable - cet outil pratique mais envahissant n'existait pas - la possibilité de s'amuser et de se défouler dans un cadre structuré. Ce qui est drôle si je considère les 15 années consacrées au secrétariat et aux équipes de jeunes, c'est que, lorsqu'avec mon épouse Michèle nous nous sommes installés à Lumes, nous avons prévu de ne rester qu'un an ».

Association Sportive de Lumes en 1975



En haut de gauche à droite : R. Guilpain (dirigeant) – P. Muller – A. Hennequin – G. Dubois – G. Gérard – B. Vernot – R. Jacquier – A. Claudot (dirigeant).

En bas de gauche à droite : M. Odienne (entraîneur) – TH. Marcheras – A. Pagnier – M. Lassalle – P. Bois – A. De Abreu Palharès – D. Oliveira.

Equipe cadette 1976 - 1977



En haut de gauche à droite : Oliveira – Dubus – Théliér – Gerbault – Parthonaud.
En bas de gauche à droite : Ledoux – Petit – Moréno – Noël – Décombis.

LA GAZETTE Lumichonne

Avez-vous quelques anecdotes de cette période ?

JC. Hureaux : « Il me semble que le premier but marqué par l'ASL l'a été par Frédéric Marcheras dans le cadre du challenge « Santé et Sobriété » réservé aux débutants ».

M. Gerbault : « Un petit clin d'oeil à l'ami Gérard Dubois qui, lors d'une saison, fut le meilleur buteur du club. Sinon, je me souviens avec le sourire d'un match de coupe à Bogny-sur-Meuse en 1979 devant plusieurs centaines de spectateurs. Comme les arbitres étaient en grève, je fus désigné à la dernière minute. Or, après une faute dans la surface de Lumes, il me fallut siffler un pénalty, à la grande colère de Christian Froissart, joueur-entraîneur de notre équipe première. Lors du retour en bus j'en entendis de toutes les couleurs, évidemment ».

En guise de conclusion à ce petit moment de nostalgie lumichonne faisons un lien entre le samedi 19 avril de cette année où, en coupe Roger Marche au stade Louis-Dugauguez, l'ASL s'inclinait 3 à 0 contre le CS Sedan-Ardenne et la création du club, au milieu des années 70, durant une décennie où l'équipe professionnelle de Sedan évoluait le plus souvent en division 1.

Comme un symbole de la transmission entre les générations, le coup d'envoi de ce match, était donné par Thierry Marcheras qui, dans les premières années de l'ASL, était un ailier gauche percutant et talentueux.

Et si nous repensons à nos jeunes lumichons du début des années 70 et à leur admirable partie contre les vedettes sedanaïses lors du tournoi de Vrigne-aux-bois, on se plaît à imaginer que ce 19 avril 2025, Thierry Marcheras aurait adoré partager ce coup d'envoi avec Mustapha Dahleb, ailier gauche historique de Sedan, du PSG et de l'équipe d'Algérie qui, ne l'oublions pas, était un enfant de Flohimont, à deux pas de Givet.

Equipe A 1976 - 1977



En haut de gauche à droite : Jacquier – Ledent – Boizet – Oliveira – Gérard – Tanton – Brulet.
En bas de gauche à droite : Odienne – Vernot – Lassalle – Marcheras – Ledocq.

FOOTBALL COUPE ROGER-MARCHE (8^{ES} DE FINALE)

19/04/2025

Lumes n'a pas démérité contre Sedan

Pas de surprise à Louis-Dugauguez puisque les Sedanais ont éliminé de valeureux adversaires de Lumes qui auraient pu sauver l'honneur mais il n'en a rien été.

Encouragé par une nombreuse cohorte de supporters, Lumes s'est procuré la première grosse occasion du match par Gamblin qui, bien servi par Javelot, expédiait une frappe trop croisée (9^e).

UNE ÉQUIPE DE SEDAN LARGEMENT REMANIÉE

Malgré ce coup de chaud qui, converti, aurait pu changer la physionomie de la partie, Sedan qui, au coup d'envoi, présentait une équipe juvénile, semblait ne pas trop s'inquiéter et faisait circuler le ballon tout en obligeant leurs opposants à courir. Les visiteurs ne ménageaient pas leurs efforts. L'ouverture du score se faisait attendre alors que Rozier adressait un véritable boulet de canon qui s'écrasait sur la transversale (17^e).

On s'acheminait sur un score de parité au repos quand les Vert et Rouge trouvaient enfin la faille : Benyahia servait Aktas qui trompait en force le portier adverse (46^e).

En seconde mi-temps, les Sedanais persistaient dans leurs entreprises mais les Lumichons luttèrent avec beaucoup de courage laissant Javelot L seul en pointe.

Le CSSA se mettait alors à l'abri avec tout d'abord Zeghdane qui transformait un penalty (54^e) puis Desroches, d'un tir croisé, permettait aux siens de l'emporter aisément (79^e). ■



Sedan continue sa route en Coupe Roger-Marche. Claude Lambert

LUMES (D3) - SEDAN (R2) 0-3

(1-0). Stade Louis-Dugauguez, 800 spectateurs.

Arbitre : M^{me} Djoudi, assistée de M^{me} Bouamriou et M. Bida.

Buts : Aktas (46^e), Zeghdane (54^e sp), Desroches (79^e).

Avertissements : aux Lumichons Maresca (71^e), Leroy (88^e).

LUMES : Tissière, Fournier, Langiny, Jean, Giboni, Maresca, Gamblin, Willième, L. Javelot, Adam, Collinet. Entrés : Leroy (46^e), J. Javelot (61^e), Doulet (64^e).

SEDAN : Camara, Coulon, Zine El Abidine, Noël, Zeghdane, Rozier, Ouzeghala, Benyahia, Sousia, Aktas, Tchicaya. Entrés : Marbeuhan (61^e), Desroches (75^e).

Stade J.P FREROT
Début des matchs à 10h

11^{ème} édition
TOURNOI DE SIXTE
MARC BOURGUIN

AS LUMES
1975

1^{er} prix 200€
2^{ème} prix 100€
3^{ème} prix 50€

DIMANCHE
22
JUIN
2025

Inscription / Renseignements

60 € par équipe
(un ballon offert)

Romain Lavigne 06-99-65-74-29
Quentin Jean 07-78-30-07-15
Mail : r.lavigne1106@laposte.net



LA BOULE LUMICHONNE PROGRAMME 2025

RDV au Stade J-P FREROT

Lundi 7 Juillet (Fête du village)

Dimanche 13 Juillet (Journée champêtre)

Samedi 19 Juillet

Samedi 26 Juillet

En doublette formée – 10€/équipe - mises +30%
13h30 début des inscriptions - 14h30 jet du but

Journée spéciale pétanque amicale
réservée aux lumichons, aux adhérents de
la Boule Lumichonne ainsi qu'à leurs invités
samedi 28 juin (infos sur www.lumes.fr)

Et tous les jeudis après-midi à partir de
13h30 (dès que la météo le permet), parties
de pétanque à la mêlée, ouvertes à tous
sans obligation de licence.

RECRUTEMENT

Afin de compléter ses effectifs pour la saison 2025-2026 l'AS Lumes recherche :

- Des joueurs seniors
- Des bénévoles et éducateurs toutes catégories
- Des joueurs et joueuses U9, U11, U13, U14
- Vous pouvez dès à présent nous rejoindre à l'entraînement à partir du mercredi 4 juin

Contact :

LAVIGNE Romain : 06.99.65.74.29

JEAN Quentin : 07.78.30.07.15



Association sportive de Lumes



as.lumes



LA DERATISATION DU VILLAGE



De nombreux habitants nous ont signalé la présence de rats dans la commune.

Nous vous rappelons que la Société CAMDA procède plusieurs fois par an à des campagnes de prévention et de lutte contre les nuisibles dans LUMES.

Elle intervient également sur simple appel téléphonique de notre part.

D'autre part, des sachets de raticide sont également à votre disposition à la mairie.

MEMO TRI DU COMPOSTAGE

Pensez à bien respecter les consignes concernant le compostage.



GYM DOUCE A LA SALLE DES FETES DE LUMES

Tous les mardis, hors vacances scolaires, à 9h30 dans la salle des fêtes, se retrouvent une quinzaine de personnes, majoritairement des dames. Après avoir « marnier » quelque peu, il est parfois nécessaire d'agiter une clochette pour signifier la fin des discussions de retrouvailles, moments privilégiés de lien social. Sous la direction d'Angèle, pendant une heure, gym douce, dans la convivialité et la bonne humeur : renforcement musculaire, « déverrouillage » des articulations, et les redoutés exercices de coordination des mouvements, le travail d'équilibre. Souvent les exercices avec ballon sont sujets à une partie de franche rigolade. Plus on avance dans la séance, plus règne le silence... On a même parfois la gorge sèche et l'on éprouve le besoin d'une petite pause pour se désaltérer. Tout cela pour notre bien afin que dans notre quotidien on puisse mieux maîtriser nos gestes, éviter les chutes dont il est parfois long à se remettre plus on avance en âge.

Contact : Madame Angèle HOUSSIAUX au 07.70.27.77.85.



Texte proposé par Monsieur Jean-Charles NICLOUX

CHANGEMENT DE DATE

Les personnes déjà inscrites à cette manifestation qui ne pourraient y participer pourront, si elles le désirent, recevoir le traditionnel colis en se signalant auprès du secrétariat de la mairie (date butoir : fin septembre).
Avec toutes nos excuses.

POUR DES RAISONS INDEPENDANTES DE NOTRE VOLONTE, LE REPAS D'AUTOMNE (OFFERT AUX SENIORS DE 65 ANS ET PLUS) PREVU LE 28 SEPTEMBRE EST REPORTE AU DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.



Soirée du vendredi 29 août pour un apéro lumichon organisé par l'Association FESTI LUMES au stade Jean-Pierre FREROT de Lumes.



AGENDA

*Informations
supplémentaires
à venir
durant cet été.*



Soirée du vendredi 12 septembre pour un théâtre proposé par la compagnie «La Clef des Champs».

**NOUVEAU
À LUMES**



MUTUELLE ASSOCIATIVE

La commune de Lumes a signé une convention de partenariat avec l'Association MUTUA+ qui propose des contrats de santé de groupe à des tarifs attractifs.

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

Informations
de contact sur le
triptyque distribuée
avec cette gazette.

Vous souhaitez en bénéficier ?

**RENDEZ-VOUS
AUX PERMANENCES**

À LA MAIRE DE LUMES
PLACE DE LA MAIRIE
08440 LUMES

MARDI 24 JUIN • DE 14H À 17H
JEUDI 3 JUILLET • DE 9H À MIDI
MARDI 8 JUILLET • 14H À 17H

AVOS PLUMES ...

Vous avez des remarques, des suggestions, vous voulez prendre la parole ... Laissez vos écrits au secrétariat de la mairie et nous les publierons (bien-sûr pas d'attaque personnelle ni d'injures).

COMMUNICATION

Des informations en temps réel sont également diffusées sur le panneau lumineux et notre site Internet :
www.lumes.fr

DECHETTERIE (HORAIRES ETE AU 05/04)

Lundi : 9h00 à 12h00
Mercredi : 14h00 à 17h00
Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 03.24.37.26.68
E-mail : bibli.lumes08440@orange.fr
f : Bibliothèque de Lumes

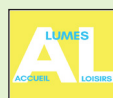
Ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00 & samedi de 9h00 à 12h00
Période ETE 2025 : du 08 juillet au 30 août : de 14h00 à 17h00 & de 10h00 à 12h00.

ECOLE

Téléphone « MATERNELLE » : 03.24.58.01.68
Téléphone « PRIMAIRE » : 03.24.58.13.64

ALSH - CLSH DE LUMES

Téléphone : 07.85.28.15.75
E-mail : aldelumes@gmail.com



MAIRIE DE LUMES

Téléphone : 03.24.37.70.40
E-mail : mairie.lumes@wanadoo.fr
Site : www.lumes.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie :
Lundi au Vendredi : 9h00 à 12h00
et en accueil téléphonique de 14h00 à 17h00.

AGENCE POSTALE COMMUNALE À LUMES

Horaires d'ouverture au public de La Poste :
du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00



ARDENNE METROPOLE

Standard : 03.24.57.83.00
Service EAU : 03.24.57.83.10
Service DECHETS MENAGERS : 03.24.57.83.18